



Gence & Associés
Notaires

UN SERVICE DEDIE A L'AUDIT ET L'INVENTAIRE DE VOTRE PATRIMOINE

ROUEN, 105 RUE JEANNE D'ARC

PARIS, 133 BD HAUSSMANN

1°) *L'audit patrimonial personnalisé* : Anticipez la transmission de votre patrimoine

Les notaires de l'étude Gence & Associés analysent gratuitement votre patrimoine afin de pouvoir vous apporter des solutions de transmission personnalisées.

Cet audit patrimonial constitue la base de travail nécessaire pour élaborer une stratégie de transmission par donation ou succession répondant à vos besoins et vos objectifs à court, moyen et long terme.

Il repose sur une analyse complète de votre patrimoine en prenant notamment en compte :

- **Votre situation familiale** : régime matrimonial, reconstitution familiale, nombre d'enfants communs ou non ;
- **Les actions patrimoniales déjà réalisées** : donations antérieures, donation entre époux, dispositions testamentaires, pactes dutreil en cours, engagements collectifs de conservation ;
- **Votre patrimoine immobilier** : nature des biens immobiliers (biens d'usage et de rapport), mode de détention (SCI, SARL de famille, société commerciale, groupements fonciers agricoles ou forestiers), baux locatifs (location nue, location meublée, baux ruraux à long terme) ;
- **Votre patrimoine financier** : placements financiers, valeurs mobilières, assurance-vie, rédaction de clauses bénéficiaires ;
- **Votre patrimoine professionnel** : entreprise individuelle, actifs professionnels détenus en société, fonds de commerce, exploitation agricole ;
- **La fiscalité** : estimation et évolution dans le temps de l'impôt sur la fortune immobilière, estimation des droits de succession à une date donnée.

A l'issue de la présentation de votre audit patrimonial, nous serons en mesure :

- de réaliser en toute impartialité nos préconisations visant à optimiser la transmission de votre patrimoine ;
- de vous accompagner dans la mise en œuvre de ces préconisations
- et d'en assurer le suivi dans le temps.

Nous privilégions une relation pérenne avec nos clients car une **stratégie patrimoniale nécessite des ajustements en fonction de l'évolution de votre situation personnelle mais aussi de l'environnement juridique et fiscal.**

2°) **Le bilan patrimonial 360° : Facilitez la vie de vos proches et vivez l'esprit en paix**

Les notaires de l'étude Gence & Associés réalisent un inventaire complet de vos avoirs mobiliers et immobiliers, de vos actifs numériques et comptes de réseaux sociaux, de vos directives médicales.

Le *bilan patrimonial 360°* permettra à un proche chargé de s'occuper de votre bien-être et de vos biens :

- de connaître l'existence de tous vos comptes bancaires, de vos biens immobiliers, de vos investissements ainsi que l'emplacement de vos documents légaux ;
- d'accéder à vos comptes bancaires, à vos comptes de réseaux sociaux et souvenirs de famille ;
- de connaître vos directives médicales ainsi que vos directives anticipées précisant vos souhaits concernant votre fin de vie.

Il vous facilitera les démarches de la vie courante (demande de prêt, démarches auprès des assurances par exemple) et pourra servir notamment en cas d'incapacité (tutelle, curatelle, mandat de protection future).

Il permettra aussi à vos héritiers d'avoir un inventaire complet de vos biens et les moyens d'accéder à vos comptes bancaires, comptes de réseaux sociaux et souvenirs de famille.

A votre demande, **il pourra être déposé et conservé par l'étude Gence & Associés qui assurera également le stockage de l'ensemble des pièces et documents qui intéressent votre patrimoine.** Ce dépôt sera alors la garantie de la protection de votre patrimoine matériel et immatériel par la conservation de tous types de fichiers (texte, son, vidéo, dessin, logiciel, fichiers, etc.) copiés sur un support, quel que soit leur volume.

En effet, qui mieux que votre notaire peut conserver ce bilan complet qui contient des informations personnelles et strictement confidentielles ?

L'établissement de ce bilan nous permettra également de vous conseiller, outre sur l'opportunité d'une transmission patrimoniale de votre vivant afin d'optimiser les droits de succession :

- **Sur la rédaction de vos directives de fin de vie ;**
- **Sur vos droits en matière de don d'organe et de don du corps à la science;**
- **Sur les conditions de conservation et de transmission de vos données à caractère personnel après votre décès (sort de votre compte facebook, instagram, linkedin, etc.) ;**
- **Sur la transmission de vos actifs numériques (comptes de crypto monnaies, NFT, Métaverse).**

Qui mieux que votre notaire peut conserver ce bilan complet qui contient des informations personnelles et strictement confidentielles ?

Le bilan patrimonial 360° fait l'objet d'une lettre de mission spécifique dont la rémunération sera fonction des actifs inventoriés et services demandés.

CONTACTS

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter **Maître Olivier Boudeville**, notaire à ROUEN ([02.35.07.82.90](tel:02.35.07.82.90) / olivier.boudeville@gence-associes.fr) ou **Maître Laure Lecoq**, notaire à PARIS (01.88.53.00.20 / laure.lecoq@gence-associes.fr).